



CABINET

SECRETARIAT GENERAL
DU MINISTERE

DIRECTION GENERALE
DES IMPÔTS

N° 0433 /MEF/DC/SGM/DGI

Cotonou, le **17 FEV 2020**

COMMUNIQUE RADIO TELEVISE

Le Directeur Général des Impôts invite les personnes ayant demandé des quitus fiscaux, dans le cadre des élections communales et municipales du 17 mai 2020, à se rendre dans les centres des impôts en vue de leur retrait suivant les indications ci-après :

- I- Pour toutes les personnes dont les noms commencent par les lettres alphabétiques A, B, C, D et E, le retrait se fera à la Recette Principale des Impôts de la Direction des Grandes Entreprises sise au rez-de -chaussée de l'immeuble DGI/DGAE ;
- II- Les personnes dont les noms commencent par les lettres F, G, H, I et J se présenteront au Centre des Impôts des Moyennes Entreprises du Littoral n° 1 (en face du CODIAM) ;
- III- Celles dont les noms commencent par les lettres K, L, M, N et O retireront leurs quitus fiscaux au Centre des Impôts des Petites Entreprises n° 3 de Cotonou sis au Champ de Foire en face de Faculté des Sciences de la Santé ;
- IV- Enfin, les personnes dont les noms commencent par les lettres P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y et Z sont priées de se présenter au Centre des Impôts des Petites Entreprises n° 1 de Cotonou sis en face du PADME à Saint Michel.

Le Directeur Général des Impôts, compte sur la compréhension de tous pour un heureux déroulement de cette opération et informe les usagers des centres des impôts sus indiqués qu'une équipe d'accueil est présente sur place et disponible pour les servir.

Pour le Directeur Général et P.O,

Le Directeur Général Adjoint,



Justin AGBIKOSSI